

Reconnaissance de «l'unité d'exploitation Institut de radiologie» selon le TARMED: Formule d'autodéclaration pour instituts de radiologie gérés comme des cabinets

Institut de radiologie:

Nom de l'institut:

Numéro EAN de l'institut:

Numéro RCC de l'institut:

Médecin responsable (assumant le risque entrepreneurial):

Nom:

Prénom:

Rue (emplacement de l'institut de radiologie):

Numéro postale (emplacement de l'institut):

Localité (emplacement de l'institut):

Numéro EAN (médecin responsable):

Numéro FMH (médecin responsable):

J'ai adhéré à la convention-cadre TARMED LAMal (FMH / santésuisse)

Oui* Non*

J'ai adhéré à la convention tarifaire TARMED LAA / LAI / LAM (FMH / CTM)

Oui* Non*

Par ma signature, je confirme:

- je suis porteur/porteuse du titre de «spécialiste FMH en radiologie» ou d'un titre de spécialiste étranger équivalent (le principe des droits acquis, au sens du Concept de valeur intrinsèque TARMED, ne vaut pas comme titre de spécialiste);
- j'ai pris connaissance de la convention sur la reconnaissance des unités fonctionnelles selon le TARMED, annexe J: «Unité d'exploitation Radiologie» (voir le concept actuellement en vigueur sur la reconnaissance des unités fonctionnelles, Annexe J)
- j'assume le risque entrepreneurial relatif à l'institut de radiologie susmentionné.
- j'assume tous les frais d'exploitation de l'institut de radiologie susmentionné.
- l'institut de radiologie susmentionné est indépendant au sens financier de tout hôpital publics ou privés.

Lieu / Date:

Signature:

* Cocher ce qui convient

voir le concept actuellement en vigueur sur la reconnaissance des unités fonctionnelles, Annexe J!